

RÉCEPTION DES *Citoyens et Citoyenne* D'HONNEUR



VILLE D'ANDENNE

Dossier de presse

Ville d'Andenne - 27 juin 2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
RÉSENTATION DES CITOYENS ET DE LA CITOYENNE D'HONNEUR	5
CONCERT DE MONSIEUR ROBERTO D'OLBIA	12
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL	13
LISTE DES CITOYENS D'HONNEUR DE LA VILLE D'ANDENNE	16
CONTACT PRESSE	18

INTRODUCTION

En mai 2024, le Conseil communal de la Ville d'Andenne a décidé à l'unanimité que Madame Paloma SERMON-DAI et Messieurs Salvatore ADAMO, Philippe GELUCK, Thierry TACHENY, Jacques VANDENBROUCKE ainsi que François et Frédéric RAMBEAUX soient élevés au rang de Citoyenne et Citoyens d'honneur de la Ville d'Andenne.

Ce titre leur a été remis officiellement lors d'une cérémonie qui a lieu le jeudi 27 juin 2024 au Centre culturel d'Andenne.

Vous trouverez ci-après quelques éléments biographiques des Citoyenne et Citoyens d'honneur ainsi qu'une présentation de Monsieur Roberto d'Olbia qui a donné un mini-récital lors de cette cérémonie.

PRÉSENTATION DES CITOYENS ET CITOYENNE D'HONNEUR

FRÉDÉRIC ET FRANÇOIS RAMBEAUX

Frédéric et François Rambeaux sont les père et fils appartenant à la famille andennaise Rambeaux, fondatrice du plus ancien commerce de la Cité des Ours.

Ouverte en 1863, la Maison-Rambeaux-Dor est en activité depuis 160 ans ! La longévité exceptionnelle de ce commerce, avec une fréquentation et une réputation jamais démenties, est un véritable exemple du savoir-faire andennais.



Une date a toujours été retenue : celle de l'arrivée à Andenne de Félix-Jules Rambeaux-Detienne, maréchal ferrant de son état, venant de Bonneville en 1863. Il installe au lieu-dit « les quatre coins » une forge, ainsi qu'une quincaillerie, aux numéros 1-3 et 5 de l'actuelle Avenue Reine Elisabeth.

Quand, en 1914, des quatre frères Rambeaux, trois sont fusillés par les Allemands, le dernier décide de se spécialiser dans la vente de fer et de métaux. Peu à peu, le commerce évolue pour se transformer en quincaillerie. Outillage, boulonnerie, pièces automobiles, matériaux pour jardins et clôtures, ce sont plus de 34 000 pièces de quincaillerie qui sont proposées.

Depuis 2017, ce sont les deux fils de Frédéric, Cyril et Arthur qui ont rejoint l'aventure, et sont donc devenus, la sixième génération de Rambeaux à oeuvrer dans l'entreprise familiale, qui cette année, vient de fêter ses 160 ans.

Aujourd'hui, la Ville d'Andenne tient à mettre à l'honneur le succès exceptionnel de cette success story familiale andennaise de la Maison-Rambeaux-d'Or et de ses responsables François et Frédéric Rambeaux.

JACQUES VANDENBROUCKE

Originaire de Coutisse, Jacques Vandembroucke est licencié-agrégé en Histoire à l'UCL en 1985.



Après son service militaire, il est boursier du Gouvernement belge à Rome avant d'être chargé des Relations publiques de la Ville d'Andenne.

Sur le plan associatif, il fonde l'ASBL « *Les Amis de Jean Tousseul* » dont il assure la présidence de 1986 à 1989.

Après un passage au Secrétariat général du Groupe Carmeuse, Jacques Vandembroucke devient

en 1994 conseiller du Ministre-Président du Gouvernement wallon, responsable de la Cellule Identité wallonne. Il demeurera expert à la Présidence du Gouvernement pendant plus de 25 ans.

En 1999, il rejoint la direction et ensuite le département de la Communication du MRW.

De 2004 à 2009, il est conservateur-directeur du Domaine régional Solvay-Château de La Hulpe. Il réintègre ensuite le Secrétariat général du SPW, en charge de la politique éditoriale.

Docteur en Histoire depuis 2012, il a consacré son doctorat à « *La Position fortifiée de Namur en mai 1940* ».

Il occupe aujourd'hui la fonction d'historien-archiviste aux Archives régionales de Wallonie du SPW à Namur.

Jacques Vandembroucke est l'auteur de plus de 20 livres d'histoire et de nombreux articles dans des revues scientifiques.

Son intérêt de longue date pour l'écrivain Jean Tousseul, l'a conduit à publier il y a quelques semaines la biographie « *Jean Tousseul, le campagnard mélancolique* ».

PALOMA SERMON-DAÏ

Paloma Sermon-Daï est née le 14 juillet 1993. Originaire de Sclayn, elle a fait une partie de sa scolarité à l'Athénée Royal d'Andenne. Paloma Sermon-Daï est diplômée en image à la Haute École libre de Bruxelles. Son film de fin d'études « *Makenzy* » est sélectionné au festival « Visions du Réel » en 2017.

Elle est remarquée en 2020 par son premier long métrage documentaire, « *Petit Samedi* », sur l'addiction et la famille. Le film sera présenté en première mondiale à la Berlinale Forum 2020 et remportera de nombreux prix : *Bayard d'Or au FIFF Namur, Prix diagonales au Festival Premiers Plans Angers, Best Documentary Award au Athens International Film Festival et Magritte du Meilleur Documentaire.*



Ses deux premiers films ont été tournés dans son village natal de Sclayn.

En 2023, la jeune réalisatrice présente son premier film de fiction avec « *Il pleut dans la maison* ». Soit le portrait d'un frère et d'une sœur, le temps d'un été.

« *Il pleut dans la maison* » aborde la question de la précarité en Wallonie. Le film a été sélectionné au Festival de Cannes et obtient le prix « French Touch » de la Semaine de la Critique. Ses deux acteurs principaux, Purdey et Makenzy, eux aussi Andennais, de Sclayn reçoivent d'ailleurs une Mention spéciale de la part du jury presse du Champs-Élysées Film Festival en tant que révélations.

Amitié, émancipation, difficulté d'être et de dire ses émotions, pour un cinéma économe et dense, où les corps et les non-dits racontent tout.

Au-delà des images d'été, voici un film épidermique sur la violence. Violence de castes, avec le poids lancinant de l'argent, omniprésent. Violence sexiste, également, avec une Purdey sans cesse taclée, par un petit ami d'une intransigeance idiote, ou par un insupportable agent immobilier donneur de leçons. Mais dont la force de vie est puissante, malgré les lucarnes cassées, et la pluie qui tombe dans la maison...

L'Echo, 9 avril 2024

THIERRY TACHENY

Originaire de Mettet, Thierry Tacheny est issu d'une famille liée aux sports moteurs, notamment motocycliste.

Il a été professionnel du secteur de la télévision pendant 35 ans notamment en tant que l'un des cadres fondateurs de RTL-TVi en Belgique, CEO d'un groupe de chaînes de télévision en Flandre. Thierry Tacheny a également occupé diverses fonctions internationales au sein du Groupe RTL. Il est aussi entrepreneur et investisseur des Sociétés de production audiovisuelle. Depuis 2016, Inventeur et CEO de la société Invineo (concept révolutionnaire de gestion et de service du vin au verre pour le secteur Professionnel).

Depuis bientôt 30 ans, Thierry Tacheny réside à Thon.

Il est le créateur et l'animateur d'un groupe de riverains qui s'est rassemblé au sein d'une ASBL, l'asbl « Non à Mâle Plume / Vivons Ensemble », à vocation environnementale et créée en mars 2008.

Les interventions publiques de Thierry Tacheny dans le cadre des dossiers de carrière et le rôle qu'il a pris dans la communication de l'asbl lui ont valu d'être identifié comme un des animateurs de l'opposition citoyenne aux projets environnementaux qui a été menée avec succès dans les villages de Maizeret, Namêche, Sclayn, Bonneville, Thon-Samson et Goyet-Mozet depuis 2008.



L'ASBL « Non à Mâle Plume / Vivons Ensemble » a été une des premières structures environnementales citoyennes à utiliser des outils et des médias modernes afin de communiquer le point de vue de la population. Elle a été reconnue comme un interlocuteur légitime. Cette reconnaissance est le fruit du travail de nombreux riverains, chacun disposant de compétences insoupçonnées et quelques fois inattendues qui, utilisées intelligemment et ensemble, ont porté leur fruit.

C'est en tant que l'un de ses fondateurs et au nom de tous les administrateurs et les membres de l'asbl, que Thierry Tacheny a accepté et reçu la distinction honorifique de Citoyen d'honneur de la Ville d'Andenne.

PHILIPPE GELUCK

Véritable homme-orchestre, dessinateur, humoriste, comédien, homme de radio et de télévision, Philippe Geluck est né à Bruxelles en 1954. Diplômé de l'Institut Supérieur Arts de la Scène (INSAS) en 1975, il commence une carrière de comédien dans les principaux théâtres belges pendant une dizaine d'années.

En 1976, il fonde le Théâtre Hypocrite. Parallèlement, Philippe Geluck dessine et expose ses dessins et aquarelles loufoques dans des galeries à Bruxelles, Paris, Londres, Milan, Copenhague, Neuchâtel et Dallas.



Le 22 mars 1983, à la demande du journal « *Le Soir* », Le Chat apparaît pour la première fois dans un supplément du quotidien. Très vite, il devient la mascotte du journal.

Depuis, plus de 8.000 dessins y sont publiés, mais paraissent également internationalement dans la presse espagnole, portugaise, allemande, iranienne, suisse, hollandaise, italienne et américaine.

Depuis 1986, 24 albums du Chat sont parus, tous chez Casterman, ainsi que six « best of », trois tomes de l'Encyclopédie Universelle, trois Docteur G, neuf épisodes du Fils du Chat pour les enfants et 3 recueils de textes et de dessins impolis, Geluck se lâche, Geluck enfonce le clou et Geluck pète les plombs. Trois catalogues d'expositions s'ajoutent à cette bibliographie : *Le Chat s'expose*, *L'Art et le Chat* et *Le Chat déambule*.

En télévision, Philippe Geluck conçoit ou anime depuis 1979 près de 1 500 émissions frappées du sceau de son humour (« Lollipop », « Un peu de tout »...). De 1999 à 2006, on l'a vu sur France 2 dans « Vivement Dimanche Prochain » avec Michel Drucker. Et depuis 2000, il fut longtemps l'un des piliers de la bande à Ruquier dans « On a tout essayé ».

À la radio, Geluck participe de 1987 à 1999 au « Jeu des dictionnaires » et à « La Semaine Infernale », en Belgique, avant de dispenser ses conseils sur France Inter en 1992, aux côtés de Laurent Ruquier dès 1996, ensuite sur Europe 1 dans « On va s'gêner » et, depuis la rentrée de septembre 2014, sur RTL dans « Les Grosses Têtes ».

Pour les 20 ans du Chat, en 2003, Geluck présente à l'École nationale des Beaux-Arts à Paris une grande exposition qui voyagera ensuite à Bruxelles, Bordeaux et Rennes, attirant plus de 350 000 visiteurs. Depuis lors, ses dessins, toiles et sculptures sont exposés dans de nombreuses galeries et salons d'art contemporain.

Aujourd'hui, Philippe Geluck prépare activement l'ouverture à Bruxelles du Musée du Chat et du dessin d'humour. D'ici là, il organise une exposition itinérante de 22 sculptures monumentales du Chat en bronze dans l'espace urbain.

SALVATORE ADAMO

Né le 1^{er} novembre 1943 en Sicile, dans la petite commune de Comiso, il prend le chemin de la Belgique avec sa famille à l'âge de 4 ans, à Ghlin puis vers Jemappes. Son père y a trouvé un emploi de mineur.

Le chant le captive. Au cours des années 1950, Salvatore Adamo se présente à divers concours locaux jusqu'au jour où la station de radio Radio Luxembourg organise un grand radio crochet (concours radiophonique) au Théâtre Royal de Mons, près de chez lui. En décembre 1959, il concourt donc avec une chanson de sa composition, « Si j'osais ». Salvatore Adamo remporte brillamment le concours.

À 20 ans, le titre « Sans toi ma mie » permet à Salvatore de se faire connaître du grand public.

« Tombe la neige », « Vous permettez, Monsieur », « Les filles du bord de mer » ou encore « Mes mains sur tes hanches » sont quelques-uns des titres qui lui ont apporté la notoriété et le succès dès les années 60.

Auteur-compositeur, Salvatore Adamo est particulièrement attentif aux événements contemporains comme le prouve la chanson « Inch'Allah » sur la Guerre des 6 jours de 1967.



En 1993, il devient d'ailleurs ambassadeur bénévole pour l'UNICEF. Deux ans plus tard, il enregistre un duo avec sa compatriote Maurane pour une compilation au profit de cette organisation internationale consacrée à l'enfance.

Adamo, c'est aussi une notoriété internationale ! Son oreille musicale lui permet de s'acclimater facilement à plusieurs langues, lui permettant d'enregistrer ses succès en anglais, allemand, espagnol ou hollandais. Il se produit ainsi jusqu'au Japon (où il est une star énorme), à Moscou, à New-York ou encore au Chili.

Son succès n'a jamais été démenti. Il se produit ainsi une dizaine de fois à l'Olympia et a vendu des millions de disques. Il est d'ailleurs disque d'or (100 000 exemplaires vendus dans le monde) en 1989. Ce succès le mène sur la scène du Casino de Paris en avril 1990. En 2008, Alain Souchon, Laurent Voulzy ou encore Maurane se plaisaient à chanter en duo avec Salvatore Adamo sur son album, « Le bal des gens biens » qui est un succès.

Par Arrêté royal du 4 juillet 2001, le Roi des Belges Albert II de Belgique lui concède le titre nobiliaire de Chevalier.

Sa musique a su toucher plusieurs générations et son influence sur la musique francophone est indéniable.

CONCERT DE MONSIEUR ROBERTO D'OLBIA



Pianiste virtuose de renommée internationale, Roberto d'Olbia est né à Beauvais (Oise - France).

À l'âge de 3 ans, il montre des dispositions exceptionnelles pour la musique, jouant d'oreille, créant et improvisant ses propres mélodies.

Il entre au Conservatoire de Beauvais dans la Classe du compositeur et chef d'orchestre Selman Ada. Il achève son cursus au Conservatoire de Beauvais en

1985 et est admis la même année au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris dans la classe d'Yvonne Loriot, puis dans la classe de Pascal Devoyon où il achèvera ses études.

Il donne ses premiers concerts en 1987, préparés avec le soutien d'Aldo Ciccolini dans un programme Mozart, Schubert, Debussy. Il se produit régulièrement en récital, puis s'oriente vers un mode d'expression pianistique dont il est l'un des pionniers.

Roberto d'Olbia utilise ses dons d'imitateur et d'humoriste pour créer des spectacles autour de la musique. Ce fantaisiste au charisme magnétique mêle alors sans complexe tous les genres musicaux : il attaque Bach, Mozart, Beethoven, Chopin... puis explique les douces vertus du Blues en dérapant dans la variété internationale et française avec les Beatles, Elton John, Freddy Mercury, Gainsbourg...

Il tient à s'adresser aussi à un public de non-initiés pour lui faire partager des émotions.

Les chemins de Roberto D'Olbia et d'Adamo se sont croisés sur les plateaux en France et suite à un concert donné à Andenne il y a quelques mois, Roberto d'Olbia a exprimé à l'Échevin de la Culture et au Bourgmestre son admiration pour le chanteur belge et son souhait de jouer lors de la cérémonie d'octroi du titre de Citoyen d'honneur une chanson au piano à l'attention d'Adamo.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 27 MAI 2024

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI, Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD, Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT, Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN, Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN, Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI, Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA, Monsieur Kévin GOOSSENS, Madame Christine BODART, Madame Marie-Luce SERESSIA, Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET, Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSEN, Monsieur Eddy SARTORI, Monsieur Emmanuel GILLET, Conseillers communaux;
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN ;

Objet : Citoyens et Citoyenne d'honneur de la Ville d'ANDENNE - Octroi du titre à Madame Paloma SERMON-DAI et Messieurs Salvatore ADAMO, Philippe GELUCK, Thierry TACHENY, Jacques VANDENBROUCKE, François et Frédéric RAMBEAUX

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et plus particulièrement ses articles L 1122 – 20 alinéa 1er, L 1122 – 26 § 1er, L 1122 – 30 alinéa 1er et L 3221-5 ;

Considérant que Monsieur Salvatore ADAMO, chanteur d'origine italienne, est un des artistes belges les plus connus internationalement ;

Qu'outre le talent et la richesse artistique apportés par ce chanteur, ADAMO est également une personnalité symbolique de l'amitié belgo-italienne de notre pays ;

Qu'à ANDENNE, cette amitié, entretenue depuis des dizaines d'années avec les vagues d'immigration italienne, s'est concrétisée en 2024 par un jumelage

avec un village de CALABRE, MOTTAFOLLONE, dont des dizaines d'Andennais et d'Andennaises sont originaires ;

Vu ces liens forts qui unissent notre ville et le pays natal de Salvatore ADAMO ;

Compte tenu de la carrière tout à fait exceptionnelle, empreinte de grand talent et d'humilité que Salvatore ADAMO mène depuis plus de 60 ans et que cette personnalité est particulièrement appréciée et admirée par l'ensemble de la population belge et singulièrement andennaise ;

Considérant que Monsieur Philippe GELUCK, dessinateur belge à la carrière remarquable et connu au-delà de nos frontières, a, en 2023, réalisé une œuvre originale pour la Cité des Ours, «L'Ours et Le Chat» et accepté de partager avec le public andennais une exposition exceptionnelle, et unique en Belgique à ce jour, sur son parcours et son personnage emblématique du Chat ;

Que cette exposition a attiré des milliers de visiteurs au Phare, à l'Espace Muséal d'ANDENNE (E.M.A.) ;

Que cette implication dans notre Cité andennaise et cette carrière exceptionnelle de dessinateur et humoriste méritent d'être saluées par les autorités andennaises et ses habitants ;

Considérant que Madame Paloma SERMON-DAI, réalisatrice originaire de SCLAYN (ANDENNE), s'est distinguée en quelques années dans le milieu artistique et cinématographique avec son documentaire « Petit Samedi », pour lequel elle a obtenu de multiples prix et dernièrement pour son premier long-métrage « Il pleut dans la maison » qui fut sélectionné au Festival de CANNES et obtint le prix «French Touch» de la Semaine de la Critique ;

Eu égard à cette carrière prometteuse et ce talent artistique émergent ;

Considérant que cette cinéaste met en lumière avec talent et sensibilité notre région et ses habitants ;

Considérant que Monsieur Thierry TACHENY, entrepreneur et homme des médias, domicilié à THON (ANDENNE), s'est investi depuis plusieurs années dans la défense d'un des plus Beaux Villages de Wallonie, THON-SAMSON ;

Qu'avec l'A.S.B.L. « NON A MALE PLUME », devenue « VIVONS ENSEMBLE », il a, avec les administrateurs et les membres de cette association, pu lancer l'alerte sur les risques encourus sur l'environnement face à des projets d'extraction qui auraient eu un impact irréversible sur le patrimoine andennais et la qualité de vie de ses habitants ;

Que les membres de cette association ont, aux côtés de Monsieur TACHENY, consacré leur temps et leurs expertises pour défendre de notre patrimoine, son environnement et sa qualité de vie ;

Considérant que Monsieur Jacques VANDENBROUCKE, historien andennais et auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire locale et andennaise, vient de publier un ouvrage de référence sur la vie de Jean TOUSSEUL, l'écrivain du «Village gris» qui a marqué la littérature belge du XXème siècle ;

Que ce Docteur en Histoire s'investit depuis une trentaine d'années à consigner et relater l'histoire de notre Ville et de ses faits historiques marquants ;

Eu égard à l'immense travail scientifique que cette biographie remarquable sur Jean TOUSSEUL a nécessité ;

Considérant que Messieurs François et Frédéric RAMBEAUX font partie de la famille fondatrice du plus ancien commerce d'ANDENNE ;

Qu'ouverte en 1863, la Maison RAMBEAUX-DOR est en activité depuis 160 ans et qu'il faut encourager et valoriser le secteur du commerce qui connaît à ANDENNE une dynamique qu'il faut saluer dans un contexte économique difficile ;

Que la longévité exceptionnelle de ce commerce, avec une fréquentation et une réputation qui n'ont jamais été démenties, mérite de servir d'exemple ;

Que ces commerçants sont emblématiques de toutes ces générations de commerçants qui se sont succédées dans les petits commerces d'ANDENNE ;

Sur proposition du Collège communal et après en avoir délibéré en séance publique,

DECIDE A L'UNANIMITE :

Que Madame Paloma SERMON-DAI et Messieurs Salvatore ADAMO, Philippe GELUCK, Thierry TACHENY, Jacques VANDENBROUCKE ainsi que François et Frédéric RAMBEAUX sont élevés au rang de Citoyenne et Citoyens d'honneur de la Ville d'ANDENNE.

Ce titre leur sera remis officiellement lors d'une cérémonie qui se tiendra le jeudi 27 juin 2024 au Centre culturel d'ANDENNE.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

LISTE DES CITOYENS ET CITOYENNES D'HONNEUR DE LA VILLE D'ANDENNE

Monsieur Ernest GOMAND

Mandataire

10/02/1977

Messieurs Marcel LALONDE – Kevin JACQUES - Henri GIROULLE

Mairie de Chauny

Nommés le 19/06/1977

Monsieur Alphonse LALLEMEND

Fondateur du Carnaval

Nommés le 28/02/1978

Monsieur Marcel COCHART

Juge de Paix

Nommé le 16/01/1986

Monsieur Sadi LALLEMAND

Musicien

Nommé le 27/04/1991

Monsieur Robert MORDANT

Conservateur du Musée de la céramique

Nommé le 30/07/1993

Monsieur Roger LABOUREUR

Journaliste

Nommé le 9/09/1994

Monsieur Bernard TIRTIAUX

Sportif

Nommé le 31/05/1996

Madame Gabrielle de BOURNONVILLE

« Juste parmi les justes »

Nommée le 18/08/2000

Monsieur et Madame Christine et Erik MAES

Fondateurs de « Père Olive »

Nommés le 28/04/2006

Madame Nathalie LORIER

Musicienne

Nommée le 29/06/2006

Monsieur Guy BURTON

Haut cadre au sein de la SMAP/ETHIAS

Nommé le 16/05/2008

Monsieur Eric BROGNET

Poète

Nommé le 1/10/2010

Renaud DEGUELDRE

Directeur général du BEP (Bureau Économique de la Province)

Nommé le 2/03/2015

Joris IDE

Fondateur Lecomte

Nommé le 2/03/ 2015

Christian LANGE

Fondateur des entreprises « Glutton »

Nommé le 18/12/ 2017

CONTACT PRESSE

Plus d'informations :

Madame Marie JAMART

Responsable du service Relations publiques et Communication de la Ville d'Andenne

Téléphone : 085/84.95.64 | 0473/55.23.00

E-mail : marie.jamart@ac.andenne.be